



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

- N°1385** \_\_\_\_\_ **11 avril 2019**
- **Politique : Des branches dans l'opposition minimisent la désignation de Jean Michel Lapin comme Premier ministre d'Haïti**
  - **Sous-traitance : Les licenciements massifs annoncés dans les usines en Haïti, un chantage, estime la CTSP**
  - **Des violations graves des droits humains en Haïti, malgré des progrès, selon l'ONU**

## >> Politique : Des branches dans l'opposition minimisent la désignation de Jean Michel Lapin comme Premier ministre d'Haïti

La désignation de Jean Michel Lapin, comme Premier ministre d'Haïti, pour succéder à Jean Henry Céant (chef de gouvernement d'Haïti, du 17 septembre 2018 au 18 mars 2019) ne devrait rien apporter aux problèmes, auxquels fait face le pays, estiment des branches de l'opposition politique, dans des interviews accordées à AlterRadio. « Cette nomination n'a aucune importance pour nous. Nous avons refusé de participer aux consultations liées à la désignation de Jean Michel Lapin et à la mise en place d'un nouveau gouvernement. Nous ne sommes pas intéressés. Les autres partis politiques, qui en veulent, peuvent y aller », réagit le porte-parole de la coalition « Secteur démocratique et populaire », Me. Michel André. La coalition « Secteur démocratique et populaire » affirme mener un combat de fond au profit des intérêts du peuple. Elle réitère son engagement à lutter pour le départ du président Jovenel Moïse et la tenue du procès, relatif à la dilapidation présumée des milliards de dollars américains, relatifs aux fonds PetroCaribe de l'aide vénézuélienne à Haïti. La présence de Jovenel Moïse au pouvoir, « ce chien de garde du système actuel, basé sur l'exclusion et la corruption », représente un obstacle à la réalisation du procès PetroCaribe, considère la coalition « Secteur démocratique et populaire ». Elle continue de plaider en faveur de la tenue d'une conférence nationale souveraine, qui permettrait, à son avis, d'établir les bases d'un projet de société. « Rien de sérieux ne va se réaliser avec Jean Michel Lapin, qui n'est pas différent de celles et ceux qui font partie du pouvoir », renchérit, pour sa part, Josué Mérilien, membre du regroupement *Konbit òganizasyon sendikal ak popilè yo* et coordonnateur de l'Union Nationale des Normaliennes et Normaliens d'Haïti (UNNOH). Le regroupement *Konbit òganizasyon sendikal ak popilè yo* encourage une intensification de la mobilisation anti-gouvernementale, en vue d'aboutir au départ de

toute l'équipe au pouvoir. *Konbit òganizasyon sendikal ak popilè yo* en profite pour dénoncer des actes d'assassinats et de répression, qu'aurait exercés le pouvoir contre les manifestantes de l'opposition. C'est pour la troisième fois, en deux ans (de février 2017 à avril 2019) que Jovenel Moïse choisit un nouveau Premier ministre, dans un contexte de crise multiforme en Haïti. La perspective de ce choix avait été mal accueillie par quelques responsables politiques, qui avaient eu à discuter, avec Jovenel Moïse, autour de la situation politique. Le signal reçu est que Jovenel Moïse ne compterait faire aucun pas, hors de son cercle d'amis, pour tenter d'apaiser les tensions politiques latentes, relève l'ancien député Sadrac Dieudonné, du parti politique Mouvement Chrétien pour une Nouvelle Haïti (MOCHRENA). Mettre sur pied un gouvernement, sans poser les véritables problèmes du pays contribuera à aggraver la situation, estime, de son côté, le dirigeant de l'Orientation démocratique pour Haïti (Odep-Haïti), Volcy Assad. Jean Michel Lapin a été désigné comme nouveau Premier ministre, suite aux consultations avec les deux chambres du parlement, a annoncé Jovenel Moïse, sur son compte Twitter, le mardi 9 avril 2019. Avant cette désignation, survenue dans un contexte de crise socio-politique, Jean Michel Lapin occupait, depuis le jeudi 21 mars 2019, les postes de Premier ministre par intérim et de ministre de la culture. Les prochains jours risquent d'être éprouvants pour le pays, où le tableau socio-économique demeure très sombre. Parmi les défis, il y a l'approvisionnement du marché en produits pétroliers, avec une pénurie récurrente, depuis janvier 2019, sur le marché national. Des voix s'élèvent contre une libéralisation du marché des produits pétroliers en Haïti. Pour aller plus loin : [Mise en garde contre une libéralisation du marché des produits pétroliers en Haïti](#)

## >> Sous-traitance : Les licenciements massifs annoncés dans les usines en Haïti, un chantage, estime la CTSP

La Confédération des Travailleuses et Travailleurs des Secteurs Public et Privé (CTSP) qualifie de chantage les licenciements massifs, annoncés, par des compagnies, dans les usines en Haïti. Le salaire minimum journalier est beaucoup plus élevé ailleurs qu'en Haïti. De plus, les entreprises, dans les autres pays, accordent aux travailleuses et travailleurs de véritables accompagnements sociaux, souligne, en conférence de presse, le secrétaire général de la CTSP, Me. Jean Bonald Fatal. Une proposition de loi, votée, le mardi 26 mars 2019, par la chambre des députés, souhaite porter le salaire minimum, dans la branche de la sous-traitance, à 750 gourdes pour une journée de travail de 8 heures, au lieu de 420 gourdes, le montant officiel en cours depuis le 1er octobre 2018 en Haïti. 60 000 emplois seraient en jeu, voire menacés de ne plus être disponibles, en cas d'adoption de cette loi par le Sénat, alerte l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) qui a rejeté le vote du 26 mars 2019 à la chambre des députés. La compagnie de textile sud-coréenne S&H Global S.A a même envisagé de quitter le territoire d'Haïti pour s'établir en République Dominicaine. 13 000 emplois directs dans la zone, pour un investissement de 78 millions de dollars américains, seraient alors perdus, a-t-elle prévenu. « Au Guatemala, les compagnies créent des garderies pour les enfants des femmes ouvrières. Elles garantissent aux employeurs les frais de transport, l'école et la nourriture, alors qu'en Haïti, elles ne construisent même pas une latrine », réagit Me. Jean Bonald Fatal, qui dénonce l'ingérence du secteur

patronal en Haïti dans les décisions étatiques. Dans ce contexte, des organisations syndicales, dont la Centrale Nationale des Ouvrières et Ouvriers Haïtiens (Cnoha) et le Syndicat pour la Rénovation des Ouvriers Haïtiens (Srodh), l'Association des Agents de Sécurité Professionnels (Aasp) exigent un montant de 1,500.00 gourdes comme salaire minimum journalier pour les travailleuses et travailleurs. Ces organisations syndicales projettent d'organiser des manifestations, afin de pousser le Sénat à voter la proposition de loi, adoptée par la chambre des députés le mardi 26 mars 2019. Les prix des produits essentiels à la consommation continuent d'augmenter inexorablement. L'inflation est officiellement estimée à 17%, en avril 2018 en Haïti. Mais, dans la réalité, les prix de beaucoup de biens dépassent cette estimation officielle. Par ailleurs, un incendie a détruit, tôt dans la matinée du mardi 9 avril 2019, une usine de fabrication d'huiles essentielles haïtiennes, appelée « Caribbean flavor and fragrances S.A », située à la rue Guilbaud, au boulevard Toussaint Louverture, à Port-au-Prince. Le feu a été provoqué par les stocks d'immondices, utilisés comme source d'énergie pour le fonctionnement de l'usine. Des dégâts importants, provoqués par l'incendie, ont été constatés. Fondée, en 1989, par un groupe d'industriels, la « Caribbean flavor and fragrance S.A » travaille notamment à la revalorisation des huiles essentielles haïtiennes. Pour aller plus loin : [Une usine de fabrication d'huiles essentielles, ravagée par un incendie](#)

## >> Des violations graves des droits humains en Haïti, malgré des progrès, selon l'ONU

Les griefs sociaux, la corruption et la faiblesse des institutions constituent des obstacles majeurs à la réalisation des droits humains en Haïti, estime la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits humains, la Chilienne Verónica Michelle Bachelet Jeria. Michelle Bachelet a fait cette considération dans un exposé devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU qui se sont réunis, le mercredi 3 avril 2019, pour discuter de la fin programmée en octobre 2019 de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la Justice en Haïti (MINUJUSTH). Michelle Bachelet a cependant, noté que la situation en Haïti était très différente aujourd'hui par rapport à 2004, quand les casques bleus onusiens ont été déployés. En dépit d'améliorations notables du professionnalisme de la

Police nationale haïtienne, des incidents de violations graves des droits humains, notamment des exécutions sommaires, continuent d'être signalées, avec une reddition des comptes limitée. « La faiblesse du système judiciaire a également un impact négatif sur le système pénitentiaire ». La cheffe des droits humains aux Nations Unies s'est dite encouragée par l'implication de la société civile, pour promouvoir et protéger les droits humains et accompagner les victimes de violations des droits humains. Mais, elle a relevé combien certaines organisations de la société civile continuent d'être visées par des actes d'intimidation. Michelle Bachelet a estimé qu'il fallait reconnaître les progrès accomplis, mais qu'il fallait poursuivre les efforts.

### A lire également :

- [Règlement de la dette et libéralisation du marché des produits pétroliers ne sont pas encore effectifs](#)
- [Salaire minimum, Caracol, Bid, le Premier ministre intérimaire Jean Michel Lapin fait le point](#)
- [Naufrage à Turk and Caicos : La Conférence épiscopale \(catholique romaine\) en Haïti déplore l'indifférence et l'inertie déconcertantes et inacceptables des autorités](#)
- [Des féministes appellent à une plus grande reconnaissance de la journée nationale, le 3 avril, du mouvement des femmes](#)